

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Dossiers examinés le 28/09/2010

Numéro	localisation	demandeur	projet	date de la commission	décision
62-10-53	Arras	Création d'un magasin « OPTICAL CENTER » de 365 m ² (modification substantielle)	Enregistré le : 11/08/2010	28/09/10 15 H 30	Autorisation
62-07-813	Brebières	Retrait de la décision prise par la cdec le 16 mai 2007 sur le projet de création d'un magasin à l'enseigne « Point Vert LE JARDIN », d'une surface de vente de 2700 m ²		28/09/10 16H00	Retrait accordé